

COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

Réunion du Conseil Municipal

Jeudi 15 Septembre 2022

Présents : MM. PRAST Lionel – GIRAUD Stéphanie—MONFRAY Yannick- PHILIBERT Marie-Claire — FONTAN Alain – DAMIAN-FARJOT Marie Christine- BISSAY Alain – MICOLON Laurianne- DEHOUX Guillaume - VIZIER Céline – BABE Stéphane– BARRAS Guillaume – MATHELIN Fabienne - GRIVOT Vincent - SUEUR Raphaël

Absents excusés : Céline ANDRÉ (procuration donnée à Marie-Claire PHILIBERT) - Marie-Hélène DAMIAN-FARJOT (procuration donnée à Romain COQUARD) - Isabelle NOTIN (procuration donnée à Fabienne MATHELIN)

Secrétaire de séance : Yannick MONFRAY

Le conseil municipal, s'est réuni en session ordinaire pour :

- Une présentation du projet Petites Villes de Demain faite par Justine MOLLEN, Cheffe de projet Petites Villes de Demain et en présence de M. CAPITAN, Président de la CoPLER
- Une présentation d'une décision du Maire concernant l'avenant au marché public, aménagement de la Maison des services LOT4- Plomberie- Chauffage. Le montant du marché sera fixé par avenant pour un montant de 8721.74€ TTC.
- Approuver la Convention Cadre Petites Villes de Demain ayant la valeur d'une opération de Redynamisation du Territoire (ORT)
- Approuver les prix pour la vaisselle et matériel cassé ou manquant concernant le contrat de location de la Salle Polyvalente, comme suite :

Assiette plate	3,00 €
Assiette à dessert	2,50 €
Assiette creuse	3,00 €
Tasse à café	2,00 €
Tasse à thé	2,50 €
Verre à eau	1,50 €
Verre à vin	2,00 €
Panier verres	32,00 €
Réhausse sans cloisons	13,50 €
Réhausse avec cloisons	14,50 €

Flûte à champagne	1,00 €
Panier flûtes	34,00 €
Réhausse sans cloisons	13,50 €
Réhausse avec cloisons	14,50 €
Pichet à eau	3,00 €
Pichet à vin	3,00 €
Cuillère à café	1,00 €
Cuillère à dessert	2,00 €
Couteau	2,50 €
Fourchette	2,00 €
Ramasse couverts	7,00 €
Couvercle	6,00 €
Corbeille à pain	3,00 €
Plaques à induction	170,00 €

- Approuver la subvention exceptionnelle pour le voyage scolaire en Ardèche sur le thème de la Préhistoire avec la visite de la Grotte Chauvet 2 qui aura lieu les 17 et 18 Novembre 2022 avec la classe CE2-CM1 de Mme Valérie MOURIER et CM1-CM2 de Mme Amélie DUINAT soit 56 élèves. Une subvention exceptionnelle de 25 € par enfant est accordée.
- Approuver les tarifs assainissement, 66.50 € HT pour la prime fixe et 1.45 € HT le m³ consommé.
- Approuver le taux de la taxe d'aménagement à 3.5%. Depuis le 1^{er} Janvier 2022, tout ou partie de la part communale de la taxe d'aménagement est reversé aux EPCI ou groupement de collectivités, cette modification du taux permet l'harmonisation avec les communes de la CoPLER.
- Approuver l'acquisition des parcelles cadastrées Section A535-A591-A692-A730, Chemin de Monsey pour procéder à l'alignement du Chemin de Monsey et à la création d'une aire de retournement. L'acquisition des parcelles se fera à l'Euro Symbolique les frais de bornage sont à la charge de la Commune.
Approuver le déclassement d'une partie de voie communale du Chemin de Monsey afin de permet l'acquisition d'une partie de 40.00m² au propriétaire afin d'avoir une continuité foncière avec leur bâti.
Approuver la vente d'une partie de voie communale du Chemin de Monsey. L'acquisition se fera à l'Euro Symbolique et les frais de bornage sont à la charge de la Commune.



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 15 Septembre 2022

N° délibération	Objet	Vote
2022-44	Convention Cadre Petites Ville de Demain ayant la valeur d'une Opération de Redynamisation du Territoire (ORT)	Approbation à l'unanimité
2022-45	Vaisselle et matériel cassé ou manquant concernant le contrat de location de la Salle Polyvalente	Approbation à l'unanimité
2022-46	Subvention exceptionnelle Voyage Scolaire- Ecole élémentaire Saint- Just-La-Pendue	Approbation à l'unanimité
2022-47	Tarif de l'assainissement	Approbation à l'unanimité
2022-48	Modification du taux de la taxe d'aménagement	Approbation à l'unanimité
2022-49	Acquisition des parcelles cadastrées Section A535-A591-A692-A730	Approbation à l'unanimité
2022-50	Déclassement d'une partie de voie communale- Chemin de MONSEY	Approbation à l'unanimité
2022-51	Vente d'une partie de voie communale-Chemin de MONSEY	Approbation à l'unanimité